MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 7 au 21 février 2025

Budget 2025/2026 : un report qui ravive les tensions politiques autour du gouvernement d'Union nationale et révèle les divergences d'approche économique pour soutenir l'activité

L'annonce du budget national sud-africain, initialement prévue le 19 février à 14h, a finalement été reportée in extremis au 12 mars prochain, suscitant une nouvelle vague d'incertitudes quant à l'avenir de la coalition au pouvoir depuis les élections de mai 2024. Ce report résulte d'un désaccord au sein du gouvernement d'union nationale (GNU) concernant une proposition d'augmentation du taux de TVA de 15 % à 17 %. Cette mesure visait à générer 58 Mds ZAR (2,9 Mds USD) de recettes supplémentaires pour l'exercice 2025/2026, portant ainsi le total des recettes fiscales brutes à 2 030 Mds ZAR (103 Mds USD). À moyen terme, cette hausse, couplée à l'élargissement d'autres assiettes fiscales, devait permettre d'atteindre des recettes de 2 180 Mds ZAR (111 Mds USD) en 2026/2027 et 2 320 Mds ZAR (118 Mds USD) en 2027/2028. Le ministère des Finances estimait que cette augmentation était essentielle pour financer la hausse des dépenses tout en maintenant la trajectoire de consolidation budgétaire.

Entre divergences politiques et incertitudes économiques, ce report met en évidence les fractures qui traversent le pays et suscite de vives préoccupations chez les acteurs économiques et politiques. Confronté à une marge de manœuvre budgétaire limitée, le gouvernement sud-africain peine à définir des solutions efficaces pour relancer une économie affaiblie par une croissance atone et des infrastructures en crise.

Sommaire :

Afrique Australe

- L'Union africaine lance sa propre agence de notation pour corriger les biais des agences internationales
- Le retrait des crédits de l'USAID fragilise le développement du corridor de Lobito (Bloomberg)
- La Zambie suspend l'application de sa taxe à l'export sur les pierres et métaux précieux (Engineering News)

Afrique du Sud

- Le président Cyril Ramaphosa prononce son discours sur l'Etat de la Nation (SONA)
- Annonce d'une augmentation de 25% des taxes douanières américaines sur l'acier et l'aluminium qui pénaliserait fortement l'industrie sud-africaine (IOL)
- Joint-venture entre Vopak et Transnet pour le développement d'un terminal GNL à Richard's Bay (Engineering News)
- L'Afrique du Sud se positionne en retrait au sommet sur l'IA de Paris (ENCA)
- L'Afrique du Sud avance dans la mise en place de la controversée National Health Billl (NHI) (BusinessTech)
- Les productions manufacturière et minière reculent au mois de décembre (StatsSA)
- La Banque Mondiale publie ses nouvelles prévisions de croissance (BusinessLive)
- Les responsables sud-africains nient toute coopération nucléaire avec l'Iran tout en laissant la porte ouverte aux offres russes et iraniennes pour le futur appel d'offres (Engineering News)
- Précisions autour du projet sud-africain de nouvelle réglementation sur les emplois réservés à différentes communautés (BusinessTech)
- Meta présente son projet de plus grand câble de télécommunications sous-marin au monde, qui passera par l'Afrique du Sud (The Guardian)
- Le National Treasury rend plus flexible la règlementation encadrant les partenariats public-privé (PPP) (Infrastructure News)
- Le taux de chômage baisse à 31,9 % au T3 de 2024 (StatsSA)
- Performance contrastée des ventes au détail (StatsSA)

Angola

- S&P Global maintient la notation et les perspectives économiques de l'Angola (S&P Global)
- Un scandale de fraude à la TVA conduit à une vague d'incarcération de fonctionnaires de l'administration fiscale (Novo Jornal)
- Le président angolais a inauguré le terminal océanique de produits pétroliers de Barra do Dande (Sonangol)
- L'inflation se maintient à un niveau élevé au mois de janvier
- L'Angola interdit l'importation de certains produits d'origine animale

Botswana

- Le ministre des Finances a présenté son premier budget pour l'exercice 2025/26 (Ministère des Finances)
- L'inflation des prix à la consommation (CPI) atteint 2,5 % en janvier
- Le Botswana annonce la création d'un nouveau fond souverain

Malawi

- Annonce du EU Energy Package for Malawi avec près de 500 M EUR d'investissement prévu dans le secteur énergétique malawite (Union Européenne)

Mozambique

- Augmentation de l'inflation annuelle à 4,7% en janvier (Banco de Moçambique)
- Le Mozambique conclut un accord de réduction de la dette (C2D) bilatérale avec l'Irak (Ministère des Finances)
- Fitch dégrade la note du Mozambique à CCC (Fitch)
- Le patronat mozambicain se plaint d'une pénurie de devises estimée à 373 MUSD
- Contraction de -4,9% au quatrième trimestre, bien plus sévère que ce qu'avaient laissé présager les premières estimations

Namibie

- Le ralentissement de l'inflation conduit la banque centrale à réduire son taux directeur de 0,25 point, à 6,75% (NSA)

Zambie

- Renforcement de la coopération économique entre la Zambie et le Japon (Lusaka Times)
- Partenariat logistique entre DP World et la Zambie (ZNBC)
- La Banque centrale augmente son taux directeur à 14,5% face à une inflation persistante (Bank of Zambia)

Afrique australe

L'Union africaine lance sa propre agence de notation pour corriger les biais des agences internationales

Lors du sommet de l'Union africaine, les dirigeants du continent ont annoncé la création d'une agence de notation souveraine afin de contrer les distorsions des évaluations des agences internationales, accusées de surestimer les risques et d'imposer des coûts d'emprunt excessifs aux États africains. Selon une étude citée par le président kényan William Ruto, ces notations biaisées auraient fait perdre 75 Mds USD d'opportunités d'investissement au continent. Un relèvement d'un cran des notations souveraines permettrait de débloquer 15,5 Mds USD de financements supplémentaires, réduisant la dépendance à l'aide publique au développement et soutenant les investissements en infrastructures. Avec cette initiative, l'Afrique entend garantir une évaluation plus juste de ses économies et améliorer son accès aux capitaux internationaux.

La Zambie suspend l'application de sa taxe à l'export sur les pierres et métaux précieux *(Engineering News)*

La Zambie a annoncé le 18 février 2025 suspendre sa taxe de 15 % sur les exportations de pierres précieuses et de métaux dans le but de renforcer sa compétitivité sur le marché mondial et d'attirer les investissements. La suspension de cette taxe, qui avait été réintroduite en janvier 2025 après avoir été initialement suspendue en 2019, fait suite aux plaintes des acteurs du marché qui estimaient que cette taxe nuisait au secteur des pierres précieuses en Zambie. Gemfields, qui exploite la mine d'émeraudes de Kagem, avait notamment exprimé ses préoccupations quant à l'impact négatif de cette taxe sur l'industrie. La Zambie est le second producteur mondial d'émeraudes après la Colombie.

Dans le même temps, le Malawi a annoncé le 14 février suspendre provisoirement ses exportations de pierres précieuses, le temps de mener une opération de « transparence » règlementaire au sein du ministère des mines. Le gouvernement soupçonnerait certaines entreprises étrangères ne payer quasiment aucune taxe sur les rubis extraits dans le pays.

Le retrait des crédits de l'USAID fragilise le développement du corridor de Lobito *(Bloomberg)*

La récente décision du Président américain Donald Trump de geler l'aide étrangère et de suspendre la plupart des opérations de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) suscite de vives inquiétudes quant à son impact sur le corridor de Lobito. Le corridor de Lobito est un projet consistant à moderniser et à développer le corridor ferroviaire existant reliant les régions riches en cuivre et en cobalt du nord de la Zambie et du sud de la République Démocratique du Congo au port de Lobito en Angola. Ce dernier a pour but de garantir l'approvisionnement en cobalt et cuivre, minéraux critiques à la transition énergétique, des pays européens et des Etats-Unis en particulier.

Le projet, fortement soutenu par le président Biden qui s'est rendu sur place en décembre dernier, a reçu en 2023 un prêt de 553 M USD de la part de l'U.S. International Development Finance (DFC) en cofinancement avec l'USAID. L'USAID a notamment fourni 250 000 USD pour une première étude de préfaisabilité et a soumis une demande de financement supplémentaire de 5 M USD pour réaliser une étude de préfaisabilité actualisée. Ces fonds sont désormais bloqués pour une durée indéterminée.

Toutefois, l'administration Trump semble être en faveur des investissements dans les infrastructures et les minerais critiques, notamment via la DFC créée sous la première administration Trump, dans un contexte de lutte d'influence contre la Chine, dont les entreprises dominent les chaînes de valeur des minerais critiques.

Afrique du Sud

Le président Cyril Ramaphosa prononce son discours sur l'Etat de la Nation (SONA)

Lors de son Discours sur l'État de la Nation (SONA), prononcé le 6 février dernier, le Président Ramaphosa a mis l'accent sur les réformes économiques et de gouvernance qu'il entend mener, tout en réaffirmant la souveraineté de l'Afrique du Sud, notamment face aux Etats-Unis et au Rwanda. Il a notamment évoqué son Plan de Développement à Moyen Terme, qui vise à stimuler la croissance économique à plus de 3 % grâce à des investissements massifs dans les infrastructures. Le gouvernement prévoit ainsi d'affecter 940 Mds ZAR au développement des infrastructures au cours des trois prochaines années.

Le secteur de l'eau, qui souffre d'un manque d'investissement notoire, recevra 23 milliards de rands pour la mise en œuvre de sept projets majeurs. Le Président a également mentionné le besoin de réformer le modèle de financement pour les municipalités, et divers autres chantiers, parmi lesquels la mise en œuvre d'un système d'identité numérique et la mobilisation de capitaux privés pour les chemins de fer et la logistique.

Le président a confirmé la future pérennisation de l'allocation qui avait été mise en place pendant la crise de la Covid (*Social Distress Grant* - SRD) et réaffirmé son engagement en faveur d'un nouveau régime d'assurance santé (*National Health Insurance* - NHI), malgré la forte opposition de la *Democratic Alliance*. L'état préliminaire des réflexions (travaux préparatoires en cours) rendent toutefois peu probable son inclusion dans le budget de février.

Annonce d'une augmentation de 25% des taxes douanières américaines sur l'acier et l'aluminium qui pénaliserait fortement l'industrie sud-africaine *(IOL)*

Les États-Unis ont annoncé leur intention d'imposer des droits de douane de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium, une mesure qui pourrait avoir des répercussions importantes sur l'Afrique du Sud, un exportateur majeur vers les Etats-Unis de ces biens. En 2024, l'Afrique du Sud a exporté environ 518 M USD de fer et d'acier vers les États-Unis, ainsi que près de 400 M USD d'aluminium. L'imposition de droits de douane de 25 % pourrait donc considérablement réduire ces exportations en les rendant moins compétitives et en conséquence provoquer des pertes d'emplois alors que le taux de chômage est déjà de 32,1%.

Cette mesure des États-Unis ajoute une pression supplémentaire sur le secteur de l'acier et de l'aluminium sud-africain, dont les difficultés sont illustrées par la potentielle fermeture des deux aciéries d'Arcelor Mittal South Africa. Pour rappel le secteur souffre de conditions économiques défavorables, de coûts logistiques et énergétiques élevés, ainsi que d'une concurrence accrue des importations d'acier et d'aluminium en provenance de Chine qui fait suite au ralentissement du secteur immobilier chinois.

Coentreprise entre Vopak et Transnet pour le développement d'un terminal de gaz naturel liquéfié à Richard's Bay *(Engineering News)*

Zululand Energy Terminal, une coentreprise entre Vopak Terminal Durban et Transnet Pipelines, a été sélectionné pour concevoir, développer, construire, financer, exploiter et entretenir le terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) au port de Richards Bay pour une période de 25 ans. Le terminal GNL sera équipé pour gérer les importations de GNL et les services en vrac, avec une capacité initiale de 2 millions de tonnes par an, pouvant être étendue à 5 millions de tonnes par an. Ce terminal devrait créer environ 1 000 emplois et stimuler l'activité économique locale. Ce nouveau projet répond en partie aux inquiétudes concernant l'approvisionnement en gaz du pays alors que le gisement de Pande Temane (Mozambique) doit s'épuiser dans les prochaines années.

Selon toute vraisemblance, le GNL devrait transiter par le pipeline Lily reliant Richards Bay à Secunda. En juillet 2024, Transnet Pipelines a en effet publié un appel à expression d'intérêt (EOI) pour modifier de dernier, initialement prévu pour transporter du *methane rich gas* (MRG), et non du LNG.

L'Afrique du Sud se positionne comme « observateur » de la déclaration du Sommet pour l'Action sur l'IA de Paris *(ENCA)*

Le Sommet pour l'Action sur l'IA de Paris du 10 au 11 février 2025 a réuni des dirigeants mondiaux, des PDG et des scientifiques pour discuter de l'impact de l'IA sur la sécurité mondiale, l'économie et la gouvernance. Le sommet, coorganisé par la France et l'Inde, visait à établir un consensus sur la régulation du développement de l'IA. Parmi les autres objectifs figurent l'expansion de l'accès à tous de l'IA, l'investissement dans des outils et des infrastructures open-source, et le développement de systèmes pour mesurer l'impact social et environnemental de l'IA.

60 pays, dont la France, l'Inde, l'Allemagne ou encore la Chine ont signé la déclaration du sommet. En revanche, les États-Unis et le Royaume-Uni ont refusé de signer la déclaration sur la régulation de l'IA à Paris, , invoquant des préoccupations concernant une réglementation excessive qui pourrait freiner l'innovation dans le secteur.

L'Afrique du Sud s'est également distancée de la déclaration, en soulignant qu'elle n'était qu'un observateur et non un signataire. Le gouvernement sud-africain a exprimé des préoccupations concernant la réglementation excessive de l'IA et a aussi mis en avant la nécessité de réduire les inégalités numériques et de garantir un accès plus large aux avantages de l'IA. Outre la délégation officielle, plusieurs entreprises, chercheurs, journalistes et experts sud-africains ont également participé au sommet.

Le Ministre de la Santé sud-africain réaffirme son intention d'avancer dans la mise en place de la controversée National Health Billl (NHI) *(BusinessTech)*

Le ministre de la Santé, Aaron Motsoaledi, a réaffirmé l'engagement du gouvernement à déployer progressivement la NHI, en désignant plusieurs établissements de santé publics comme premiers sites pilotes. Y figurent l'hôpital central du Limpopo, l'hôpital de district de Siloam (Limpopo), l'hôpital régional de Dihlabeng (État libre), l'hôpital de district de Bambisana (Cap-Oriental), l'hôpital de district de Zithulele (Cap-Oriental) et l'hôpital psychiatrique de Bophelong (Nord-Ouest).

Pour rappel, la NHI prévoit la création d'un fonds public destiné à offrir un accès gratuit aux services de santé, à harmoniser les prix des soins médicaux et à limiter le rôle des assurances privées. Toutefois, cette réforme suscite une forte opposition de la part de plusieurs acteurs, notamment les grandes compagnies d'assurance santé et certains partis politiques dont la Democratic Alliance, partenaire majeur du gouvernement du président Ramaphosa (ANC). Malgré cela, le Ministre Motsoaledi poursuit son plan et a annoncé la mise en place immédiate de mécanismes transitoires, tels que la formation de comités consultatifs et la modification des lois existantes, pour faciliter la mise en œuvre de la NHI.

Les productions manufacturière et minière reculent au mois de décembre *(StatsSA)*

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), la production manufacturière a diminué de 1,2 % en glissement annuel en décembre (après une baisse de 1,9 % en novembre). Cette contraction est toutefois moins marquée que prévu (anticipations de -1,7 %). Les principales contributions négatives ont été enregistrées pour les « produits métalliques et les machines » (-6,0 %, soit une contribution négative de -1,2 point), ainsi que pour les « véhicules à moteur, pièces et accessoires, et autres équipements de transport » (-20,8 %, soit -

1,2 point). À l'inverse, les « produits alimentaires et boissons » ont contribué positivement à la production (+5,8 %, soit une contribution de +1,7 point). Sur l'ensemble de l'année, la production manufacturière a diminué de 0,4 % par rapport à l'année 2023. En parallèle, la production minière a diminué de 2,4 % en glissement annuel au mois de décembre (après -0,9 % au mois de novembre). Cette contraction était imprévue, alors que les prévisions tablaient sur une croissance de 1,8 %. Elle a été principalement portée par le platine (-7,1 %, soit une contribution négative de 2,7 points) et l'or (-8,4 %, soit -1,1 point). À l'inverse, les minerais de manganèse (+8,7 %, soit une contribution positive de 0,5 point) et le charbon (+2,5 %, soit +0,5 point) continuent de soutenir l'activité. On note toutefois une augmentation de la production minière de 0,4 % en 2024 par rapport à 2023.

La Banque Mondiale publie ses nouvelles prévisions de croissance *(BusinessLive)*

La Banque mondiale a révisé à la hausse les prévisions de croissance de l'Afrique du Sud pour 2025, à 1,8 %, contre 1,3 % précédemment. Elle anticipe une croissance de 2 % d'ici 2027, en ligne avec les projections de la Banque centrale aud-africaine. Parmi les facteurs favorables, elle recense l'arrêt des délestages électriques depuis la fin du mois de mars 2024 (malgré une légère reprise début 2025) et l'enclenchement de réformes dans le secteur logistique (notamment ferroviaire et portuaire). Parallèlement, l'inflation a été maîtrisée à 3 % en décembre 2024, se situant désormais dans le bas de la fourchette cible de la Banque centrale (3 % à 6 %). La Banque mondiale souligne toutefois l'insuffisance de ce niveau de croissance pour résoudre les défis majeurs auxquels est confronté le pays, tels que la pauvreté et le chômage. Elle estime qu'une hausse de 1 % du PIB ne permet de générer qu'entre 30 000 et 50 000 emplois, bien en deçà des besoins. Selon la Banque mondiale, deux facteurs clés continueront d'influencer l'avenir économique de l'Afrique du Sud : la capacité du gouvernement à relancer la croissance par des réformes structurelles essentielles et la gestion de la consolidation budgétaire pour stabiliser la dette publique. La Banque mondiale met également en garde contre les risques climatiques, tels que les inondations et les sécheresses, qui pourraient entraîner des pertes économiques de 0,8 % du PIB chaque année entre 2022 et 2050.

Les responsables sud-africains nient toute coopération nucléaire avec l'Iran tout en laissant la porte ouverte aux offres russes et iraniennes pour le futur appel d'offres *(Engineering News)*

Dans un contexte de regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire en Afrique du Sud, illustré par la volonté du Ministre de l'électricité et l'énergie sud-africain, le Dr. Ramokgopa, de relancer l'appel d'offres pour la construction de 2 500 MW d'énergie nucléaire, les spéculations sur les futurs acteurs impliqués vont bon train.

Ainsi, le ministre des Ressources minérales et de l'Énergie, Gwede Mantashe, et le PDG de la South African Nuclear Energy Corporation (NECSA), Loyiso Tyabashe, ont tous deux nié toute collaboration avec l'Iran sur des arrangements nucléaires. Ces démentis font suite à un *executive order* du Président américain Donald Trump, qui accusait l'Afrique du Sud de renforcer ses relations avec l'Iran pour développer des accords commerciaux, militaires et nucléaires.

Cependant, le Ministre Mantashe a indiqué que l'Afrique du Sud pourrait envisager de coopérer avec la Russie ou l'Iran pour étendre sa capacité de production d'énergie nucléaire civile, ce qui pourrait compliquer les relations avec les États-Unis et empêcher le renouvellement d'un accord intergouvernemental (*123 agreement*), qui n'a toujours pas été renouvelé entre les deux pays.

Ce sujet est particulièrement sensible alors que l'ancien Président Zuma a été impliqué dans un accord nucléaire controversé avec l'entreprise russe Rosatom, qui a été au centre de nombreuses allégations de corruption. Cet accord, qui aurait coûté 76 Mds USD à l'Afrique du Sud pour construire une centrale nucléaire gérée par la Russie, a été jugé inconstitutionnel par un tribunal en 2017 et n'a pas abouti.

Précisions autour du projet sud-africain de nouvelle réglementation sur les emplois réservés à différentes communautés *(BusinessTech)*

Le Département de l'Emploi et du travail (DEL) devrait publier d'ici fin mars 2025 deux nouveaux règlements concernant les nouveaux objectifs d'emplois des communautés historiquement défavorisées dans les 18 secteurs économiques identifiés. Cela fait suite à une période de consultation avec les entreprises des secteurs en question qui s'achève fin février.

Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre de l'*Employment Equity Amendment Act*, promulgué en avril 2023 par le président Cyril Ramaphosa, qui stipule que de tels quotas doivent désormais être mis en place à tous les niveaux professionnels pour toutes les entreprises de plus de 50 employés, en particulier aux échelons les plus élevés où les communautés historiquement défavorisées ont le moins accès.

Ainsi à partir du 1er janvier 2025, obtenir un certificat de conformité à l'équité en matière d'emploi deviendra une condition préalable pour travailler avec les organismes publics et accéder aux contrats d'État. Les entreprises risquent également des amendes substantielles si elles n'ont pas d'ici le 31 août 2025 mis en place de nouveaux plans internes d'équité d'emploi en adéquation avec la nouvelle réglementation.

Plusieurs organisations patronales comme la *National Employers' Association of SA* (Neasa) et Sakeliga contestent cette loi qu'elles considèrent comme nuisible et mal préparée puisque les quotas proposés n'ont pas encore été divulgués. Sakeliga a notamment prévu de présenter un recours à cette proposition, arguant que celle-ci ne respecterait ni le processus législatif, ni même les principes de la Constitution sud-africaine. De son côté, le gouvernement a fait valoir que la période de mise en œuvre de cinq ans et la possibilité de demander des exemptions rend cette législation constitutionnelle.

Meta présente son projet de plus grand câble de télécommunications sous-marin au monde, qui passera par l'Afrique du Sud *(The Guardian)*

Le géant américain Meta a annoncé cette semaine son projet Waterworth, un câble de télécommunication sous-marin de 50 000 km de long, qui reliera notamment l'Inde aux Etats-Unis, via l'Afrique du Sud et le Brésil. Ce câble serait le plus long jamais déployé dans le monde. Il comporterait 24 paires de fibre optique afin d'augmenter le volume de données ainsi transportées, contre 8 ou 16 paires pour la plupart des câbles actuellement déployés.
En mai dernier, Google avait annoncé son projet Umoja consistant à relier l'Afrique du Sud à l'Australie. Le projet de Google comportera également une branche terrestre, qui sera déployée par Liquid Technologies, depuis le Kenya jusqu'à l'Afrique du Sud et qui desservira plusieurs pays enclavés d'Afrique orientale et australe.

Le National Treasury rend plus flexible la règlementation encadrant les partenariats public-privé (PPP) *(Infrastructure News)*

Le 13 février, le Ministre sud-africain des Finances Enoch Godongwana a amendé la 16ème régulation du National Treasury (NTR 16) encadrant les partenariats public-privé (PPP). Promise dans le budget 2024, cette réforme permet notamment de simplifier les procédures d'autorisation auprès du National Treasury (NT) pour les PPP dont la valeur est inférieure à 2 Mds ZAR (100 M EUR). En outre, cet amendement permet aux entreprises de proposer des offres de partenariats non-sollicités (unsollicited bid) aux administrations sud-africaines. Ces projets resteront sous la supervision de la PPP Advisory Unit, mais dans le cadre de procédures simplifiées.
Le Ministre des Infrastructures et Travaux publics (DPWI) Dean MacPherson a salué cette réforme qui « aidera grandement à atteindre l'objectif d'attirer 100 Mds ZAR (5 Mds EUR) en financements privés pour les infrastructures durant la 7ème administration ». Le recours aux PPP est en effet justifié par les contraintes budgétaires du gouvernement sud-africain, qui doit se tourner vers le secteur privé pour financer

les besoins immenses du pays en infrastructures.
Cette réforme de simplification entrera en vigueur en juin 2025. Une procédure similaire est en cours pour amender la Municipal PPP Regulation 309, qui concerne les PPP au niveau des municipalités.

Le taux de chômage baisse à 31,9 % au T3 de 2024 *(StatsSA)*

D'après les résultats de l'Enquête trimestrielle sur la main-d'œuvre (QLFS), le taux de chômage dans le secteur formel a diminué de 0,2 point au quatrième trimestre 2024, de 32,1 % à 31,9 %. Le nombre d'employés a augmenté de 132 000 sur le trimestre, atteignant un total de 17,1 millions, tandis que le nombre de chômeurs a baissé de 20 000 pour se stabiliser à 8,0 millions. Cette évolution a été marquée par une hausse de l'emploi dans quatre des dix secteurs concernés par l'étude. Le secteur de la finance (+232 000) a enregistré la plus forte création d'emplois, suivi de l'industrie manufacturière (+41 000), de l'emploi chez les particuliers (+18 000) et des transports (+17 000). Des pertes notables ont toutefois été observées dans certains secteurs, notamment les services communautaires et sociaux (-63 000), le commerce (-48 000) et la construction (-22 000). Sur un an, le nombre d'emplois a également augmenté (+355 000 personnes), notamment dans les secteurs manufacturier (+168 000), du commerce (+59 000), des services communautaires et sociaux (+46 000) et des transports (+41 000). Les secteurs de la finance et des services publics ont en revanche souffert d'une réduction de leur force de travail, avec respectivement -16 000 et -12 000 postes.

Performance contrastée des ventes au détail *(StatsSA)*

Selon l'agence nationale des statistiques StatsSA, les ventes au détail ont augmenté de 3,1 % sur un an au mois de décembre 2024. Cette hausse a été principalement portée par les postes « textiles, habillement, chaussures et articles en cuir » (7,8 %, soit une contribution positive de 1,8 point), et « détaillants généraux » (2,0 %, soit une contribution positive de 0,9 point). Sur l'ensemble de l'année 2024, les ventes au détail ont enregistré une hausse de 2,5 % par rapport à l'année précédente. Cinq des sept types de détaillants ont affiché des taux de croissance annuels positifs au cours de cette période, la hausse ayant été principalement portée par les « détaillants généraux » (4,6 %, soit une contribution positive de 2,0 points).

Angola

S&P Global maintient la notation et les perspectives économiques de l'Angola *(S&P Global)*

S&P Global Ratings a confirmé le 14 février ses notes de crédit souverain B- à long terme et B à court terme pour l'Angola. Les perspectives de la note à long terme sont stables, avec une évaluation du transfert et de la convertibilité (T&C) également à B-.
La confirmation de la note fait suite à la réduction par le gouvernement angolais de sa dette extérieure de 4 milliards USD en 2024, ce qui a allégé les pressions sur la liquidité à court terme. Cependant, le pays continue de faire face à des risques, notamment le dérapage budgétaire, la vulnérabilité aux chocs externes comme les fluctuations des prix du pétrole, et un niveau élevé de dollarisation de l'économie.
L'économie angolaise devrait croître en moyenne de 2,7% de 2025 à 2028. Cette croissance devrait être portée par des volumes de production pétrolière stables et des améliorations dans les activités du secteur non pétrolier. Malgré cela, les vulnérabilités budgétaires et de la dette publique restent importantes en raison du service important de la dette, des subventions coûteuses aux carburants et de l'augmentation rapide des coûts salariaux.
Les perspectives stables pour l'Angola équilibrent les importants besoins de financement externe du pays et les risques de financement pour les 12 prochains mois avec les revenus pétroliers favorables et les réserves de devises disponibles. Cependant, une détérioration de l'environnement externe ou une augmentation des pressions sociales pourrait abaisser la note si ces facteurs limitent la capacité du gouvernement à assurer le service de sa dette commerciale.

Un scandale de fraude à la TVA conduit à une vague d'incarcération de fonctionnaires de l'administration fiscale *(Novo Jornal)*

Huit fonctionnaires de l'Administration générale des impôts (AGT) ont été arrêtés et incarcérés à la suite d'une opération conjointe des services de renseignement (SINSE), des services d'enquêtes criminelles (SIC), du bureau de la cybercriminalité, du Bureau du procureur général (PRG), et de l'AGT elle-même. Ces hauts fonctionnaires sont accusés d'avoir détourné 7 Mds d'AOA (7 M USD) dans le cadre de fraudes sur les procédures de remboursement de la TVA en Angola. Des hommes d'affaires angolais sont impliqués dans ce stratagème qui consistait à corrompre un groupe d'agents de l'AGT pour falsifier, dans le système électronique, des paiements d'impôts qui dans la pratique n'ont jamais été versés à l'Etat. En retour, ces hommes d'affaires ont versé des pots de vin à des cadres corrompus de l'AGT.

Le président angolais a inauguré le terminal océanique de produits pétroliers de Barra do Dande *(Sonangol)*

Ce terminal de stockage produits pétroliers situé à environ 70 kilomètres au nord de Luanda est doté de 16 réservoirs d'une capacité totale d'environ 600 000 m3 de carburant (diesel 320 000 m^3 ; essence 160 000 m^3 ; GPL 120 000 m^3) et une deuxième phase portera la capacité de stockage à 730 000 m3. Une jetée de 1700 m a été construite, permettant à l'installation d'accueillir de grands navires. Le terminal a été construit par l'entreprise brésilienne OECI (*Odebrecht Engenharia e Construçào Intenrational*) à la suite d'un contrat attribué en août 2021. Il représente un investissement de l'ordre de 700 M USD entièrement financé par Sonangol. Le terminal, plus grand centre de stockage de produits pétroliers du pays, doit soutenir le commerce de l'énergie en Angola et permettre à la compagnie pétrolière nationale Sonangol d'augmenter significativement sa capacité de stockage.

L'inflation se maintient à un niveau élevé au mois de janvier

L'inflation s'est établie à 26,49% sur un an au mois de janvier, en baisse pour le sixième mois consécutif depuis le point haut de 31,09% sur un an au mois de juillet 2024. Elle se maintient toutefois à un niveau particulièrement élevé, supérieur de 4,49 points à son niveau de janvier 2024. Les aliments et les boissons non alcoolisées restent le principal poste contributeur à la hausse totale des prix.

L'Angola interdit l'importation de certains produits d'origine animale

Afin de favoriser la production locale, le ministère angolais de l'Agriculture et des Forêts a annoncé l'interdiction à compter du 1er août 2025 (et dès le 15 mars pour certains sous-produits) des importations de certains produits alimentaires d'origine animale : abats et coupes de volaille (poulet et canard), de porcs (porcs) et de bovins.

L'Association agricole angolaise (AAPA) a prévenu que l'interdiction des importations de protéines animales pourrait augmenter les coûts pour les familles et les petits commerçants et compromettre la sécurité alimentaire du pays. L'AAPA précise que « sans une stratégie solide correctement financée pour renforcer la capacité de production nationale », la mesure pourrait aggraver la fragilité du marché et compromettre la sécurité alimentaire, soulignant que les importations ont permis d'équilibrer l'offre et de garantir des prix abordables, et exprimant sa volonté de collaborer avec le gouvernement dans la recherche de solutions « qui renforcent la production nationale sans compromettre l'approvisionnement immédiat ».

Botswana

Le ministre des Finances a présenté son premier budget pour l'exercice 2025/26 *(Ministère des Finances)*

Le 10 février 2025, le nouveau Vice-Président et Ministre des Finances, Ndaba Gaolathe, a présenté son premier budget au Parlement pour l'exercice 2025/26, dans

lequel il a développé les axes prioritaires pour le pays : la modernisation et la transformation des infrastructures, l'amélioration de la qualité de vie, ainsi que l'innovation et la transformation numérique. Il a également souligné l'importance de soutenir une croissance portée par le secteur privé. Pour mémoire, le budget a été élaboré dans un contexte économique difficile, marqué par une contraction estimée du PIB de 3,3 % en 2024. Le gouvernement prévoit toutefois une reprise de 3,5 % en 2025, soutenue par un redressement de l'industrie du diamant, bien que la prolifération des diamants synthétiques reste un risque pour la croissance économique et les recettes fiscales.

Le Botswana a enregistré un déficit budgétaire de 9,0 % du PIB en 2024/25, soit environ 24,7 Mds BWP (1,8 Md USD), en raison de la baisse des recettes minières, qui se sont établies à seulement 8,7 Mds BWP (650 M USD) contre une prévision initiale beaucoup plus élevée de 25,2 Mds BWP (1,9 Md USD). Parallèlement, les dépenses ont également été moins élevées que prévu (93,4 mds BWP, soit 7,0 Mds USD, au lieu de 102,6 Md BWP, soit 7,7 Mds USD).

Pour l'exercice 2025/26, le déficit budgétaire est prévu à 7,6 % du PIB. Le gouvernement table sur des recettes de 75,5 Mds BWP (5,6 Mds USD), toujours largement dépendantes des revenus douaniers de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les dépenses augmenteraient quant à elles à 97,6 Mds BWP (7,3 Mds USD), dont 72,6 Md BWP (5,4 Md USD) de dépenses de fonctionnement et 23,8 Mds BWP (1,8 Md USD) de dépenses d'investissement.

Le déficit continuera d'être financé par une combinaison d'emprunts internes et externes. Avec une dette publique représentant actuellement environ 25,8 % du PIB, le gouvernement dispose de la capacité d'augmenter ses emprunts avant d'atteindre la limite légale de 40 % du PIB.

L'inflation des prix à la consommation (CPI) atteint 2,5 % en janvier (StatsBots)

Selon l'Agence nationale des statistiques (INE), l'inflation en glissement annuel est repartie à la hausse en janvier, atteignant 2,5 %, après 1,7 % en décembre. Elle reste toutefois inférieure à la limite basse de la fourchette cible de la Banque centrale, de 3 % à 6 %. Cette progression s'explique principalement par la hausse des prix observée pour les postes « aliments et boissons non alcoolisées » et « boissons alcoolisées et tabac », qui ont chacun contribué à hauteur de 0,7 point de pourcentage à l'inflation globale. La catégorie « transports » a en revanche exercé un effet modérateur sur l'inflation, avec une contribution négative de 0,1 point de pourcentage. Au vu de ces résultats, la Banque centrale du Botswana a décidé de maintenir son taux directeur à 1,9 % lors de son comité de politique monétaire du 20 février 2025.

Le Botswana annonce la création d'un nouveau fond souverain

Le ministre des Finances, Ndaba Gaolathe, a annoncé lundi la mise en place d'un nouveau fonds souverain (Sovereign Wealth Fund) afin de renforcer la stabilité macroéconomique et l'équité intergénérationnelle. Cette réforme s'inscrit dans le cadre des recommandations du FMI et de la Banque centrale botswanaise, qui soulignent de longue date la nécessité d'une meilleure gestion des ressources publiques. Pour mémoire, le Botswana dispose déjà du Pula Fund, créé en 1994 pour épargner les revenus miniers excédentaires. Ce fonds présente cependant des faiblesses structurelles, parmi lesquelles l'absence de règles strictes encadrant les dépôts et un contrôle insuffisant des retraits fréquents, ce qui a progressivement affaibli la situation financière du pays. Les réserves de change ont ainsi chuté de 121 % à 24 % du PIB entre 2001 et 2023, tandis que les soldes de trésorerie du gouvernement sont passés de 43 % à 4 % du PIB entre 2008 et 2023. Cette tendance s'explique en grande partie par une baisse structurelle de la production de diamants, combinée à une hausse des dépenses publiques.

Le futur fonds souverain doit investir dans des actifs durables nationaux et internationaux, dans l'optique de transformer la richesse minière en richesse financière. Il doit également constituer un

mécanisme de protection contre les chocs économiques et les catastrophes imprévues. Une nouvelle législation sera nécessaire pour encadrer les dépôts et retraits, garantissant ainsi une meilleure discipline budgétaire et la préservation des ressources pour les générations futures.

Malawi

Annonce du EU Energy Package for Malawi avec près de 500 M EUR d'investissement prévu dans le secteur énergétique malawite *(Union Européenne)*

L'Union européenne (UE) a annoncé un plan d'investissement de plus de 500 M EUR dans le secteur de l'énergie au Malawi. Ce plan, intitulé "EU Energy Package for Malawi", vise à renforcer le secteur énergétique du Malawi en améliorant la gouvernance et en augmentant l'accès à l'énergie, tout en favorisant des solutions énergétiques renouvelables innovantes. Parmi les projets d'infrastructure énergétique clés, on peut citer la ligne de transmission Eastern Backbone reliant le Malawi à la Tanzanie et l'interconnexion Malawi-Mozambique qui devrait permettre au Malawi de mieux s'intégrer au marché régional de l'électricité (Southern Africa Power Pool).

Un autre projet d'envergure est la centrale hydroélectrique de Mpatamanga (361 MW) située sur la rivière Shire, à proximité de Blantyre en amont du lac Malawi, qui devrait doubler la production électrique du pays d'ici 2030. Le projet est développé par Mpatamanga Hydro Power Limited (MHPL), une coentreprise entre l'entreprise nationale de production électrique Egenco (30%), EDF (27,5%), la Société financière internationale (15%) et SN Malawi BV dont TotalEnergies est en partie actionnaire.

Le plan d'investissement comprend un mélange de prêts concessionnels, de subventions et de garanties, avec la participation de la Banque européenne d'investissement (BEI) et d'autres institutions financières de développement comme l'Agence Française de Développement.

Mozambique

Augmentation de l'inflation annuelle à 4,7% en janvier *(Banco de Moçambique)*

Selon l'Institut national des statistiques, l'inflation a augmenté pour le troisième mois consécutif en janvier 2025, atteignant 4,7% sur un an (contre 4,2% sur un an au mois de décembre). Cette augmentation résulte de la forte hausse des prix des produits alimentaires due à la perturbation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte de troubles post-électoraux. Les prix des produits alimentaires (28,1% du panier de l'IPC), ont ainsi augmenté de 4,1% sur un mois en janvier, après une première hausse mensuelle de 4,3% en décembre. Dans ce contexte, et bien que les prévisions officielles d'inflation pour l'année en cours ne soient pas encore disponibles, la Standard Bank prévoit une accélération de l'inflation annuelle à 6,1% en 2025.

Le Mozambique conclut un accord de réduction de la dette (C2D) bilatérale avec l'Irak *(Ministère des Finances)*

Le 11 février, le Mozambique a conclu un accord portant sur une réduction de 256 MUS de sa dette bilatérale vis-à-vis de l'Irak, soit 80 % du total de sa dette envers ce pays. Les 64 M USD restants (20 % du total) seront remboursés sur une période de 15 ans, assortie d'une période de grâce de quatre ans (soit de 2029 à 2043).

La dette avait été contractée dans le cadre de la coopération mutuelle qui avait cours entre les deux pays dans les années 1979 et 1980 et portait initialement sur un montant total de 60,3 M USD, correspondant à des approvisionnements en pétrole. En raison d'une série de défauts de paiements, le montant de la dette avait été progressivement réévalué jusqu'au dernier montant de 320 M USD.

Fitch dégrade la note du Mozambique à CCC *(Fitch)*

Fitch Ratings vient d'abaisser la note (Issuer Default Rating-IDR) à long terme en devises étrangères du Mozambique à CCC, contre CCC+ auparavant. Pour justifier cette décision, Fitch a cité une baisse des recettes gouvernementales due aux troubles sociaux survenus après les élections d'octobre 2024, une augmentation des risques sur la dette intérieure en situation de détresse, et une détérioration des fondamentaux macro-économiques (croissance économique, notamment).

Le patronat mozambicain se plaint d'une pénurie de devises estimée à 373 MUSD

Depuis plusieurs semaines une polémique oppose le syndicat du patronat mozambicain (la CTA) à la Banque du Mozambique concernant les difficultés et les délais d'accès aux devises étrangères. En réponse à la posture de la Banque centrale (qui estime que c'est un non-sujet à son niveau (le problème serait à mettre sur le compte d'un dysfonctionnement du marché des changes entre les banques commerciales et les entreprises), la CTA vient d'appeler les entreprises mozambicaines à signaler toutes les demandes de change non satisfaites. Il en ressort que 63 entreprises font part de difficultés d'accès aux devises depuis début janvier, dont 41% issues du secteur industriel, 25 % du secteur aérien et 21 % du secteur commercial, pour un montant total de 373 MUSD. On pourra noter que ce montant - bien que relativement élevé en soi compte tenu de la taille de l'économie mozambicaine -, est moins important que les 402 MUSD recensés par la CTA au troisième trimestre 2024, ainsi que les 450 MUSD de retard (*backlog*) estimés par la Standard Bank fin 2024.

La CTA considère que ce problème découle du non-rapatriement des recettes d'exportation par les projets extractifs et propose que la Banque du Mozambique s'attaque à ce sujet.

Contraction de -4,9% au quatrième trimestre, bien plus sévère que ce qu'avaient laissé présager les premières estimations

Selon un rapport d'exécution budgétaire publié par le Ministère des Finances, l'activité se serait contractée de 4,9% sur un an au quatrième trimestre 2024, limitant la croissance du PIB à seulement 1,9% sur l'ensemble de l'année 2024, loin des 5,5% prévus dans la loi de finances initiale et sensiblement en dessous des dernières estimations (2,5%, Standard Bank). Ce décrochage de croissance de plus de 8 points de PIB sur le trimestre (croissance de +3,7% sur un an au troisième trimestre) illustre l'ampleur des répercutions sur l'économie de la crise post-électorale. Les deux événements cycloniques qui ont touché le pays sur la période ont également pesé sur la croissance. Le secteur secondaire a été le plus touché, enregistrant une chute d'environ -8,9%, en raison principalement d'une contraction de la production manufacturière (-11,4%), de l'électricité, du gaz et de l'eau (-4,6%) et de la construction (-4,1%). Dans le secteur primaire, les baisses d'activité se sont révélées bien supérieures à ce qui était anticipé, notamment dans l'industrie extractive (-10,1%) et la pêche (-5,1%), seule l'agriculture ayant enregistré une performance positive, bien que très faible (+1,6%). L'activité du secteur tertiaire a quant à elle baissé de 3,8%, avec des chutes d'activité très marquées dans l'hôtellerie et de la restauration (-14,7%), du commerce des services et de la réparation de véhicules (-10,6%), et des transports et communications (-7,6%).

Il s'agit de la plus forte contraction économique trimestrielle que le Mozambique ait connu dans son histoire récente, plus importante encore que la baisse de -3,5% recensée au deuxième trimestre 2020, au cœur de la crise de la Covid-19.

Namibie

Le ralentissement de l'inflation conduit la banque centrale à réduire son taux directeur de 0,25 point, à 6,75% *(NSA)*

Selon l'Agence nationale des statistiques (Namibia Statistics Agency), l'inflation a décru à 3,2% sur un an au mois de janvier 2025, après 3,4% le mois précédent, progressant tout de même sur un mois (+1,0 % en g.m, après +0,2 % le mois précédent). Les principaux contributeurs à la hausse des prix sur un an sont les secteurs de l'alimentation (+5,3 %, soit une contribution positive de 1,1 point), du « logement, de l'eau, de l'électricité et des carburants » (+2,9 %, soit 0,7 point), et des « boissons alcoolisées et tabac » (+3,5 %, soit 0,5 point). Des pressions inflationnistes subsistent dans d'autres secteurs, notamment dans le secteur hospitalier (+8,2 %, soit +0,1 point), ainsi que dans celui de l'éducation (+4,7 %, soit +0,2 point). À l'inverse, le secteur des communications enregistre une baisse des prix (-0,4 %). Dans ce contexte, le comité de politique monétaire, réuni le 11 février, a abaissé le taux directeur de 0,25 point, à 6,75 %. L'institution financière a justifié cette décision par le ralentissement de l'inflation et ses projections modérées à moyen-terme (4,0 % en 2025 et 4,4 % en 2026) ainsi qu'un niveau de réserves de devises (42 milliards NAD, soit 4,3 mois de couverture d'importations) jugé suffisant pour maintenir la parité du dollar namibien avec le rand. Pour rappel, le taux d'intérêt directeur de la banque centrale sud-africaine est fixé à 7,5 % depuis le 30 janvier 2025. La décision de la Banque centrale namibienne devrait également soutenir l'économie domestique alors que la croissance s'est réduite à 3,5 % en 2024 (après 4,2 % en 2023), et que le taux de chômage atteint le niveau record de 36,9 % (57,7 % chez les 15-19 ans).

Zambie

Visite du Président Hichilema au Japon *(Lusaka Times)*

Le président zambien Hakainde Hichilema a effectué une visite officielle au Japon du 3 au 7 février 2025, à l'invitation du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba. Cette visite avait pour objectif de renforcer les liens bilatéraux et la coopération économique entre les deux nations. Le président Hichilema s'est notamment rendu dans une usine Toyota à Nagoya, où les discussions ont porté sur les opportunités d'investissement et de collaboration entre la Zambie et Toyota, le plus grand fabricant automobile au monde.

Un Traité Bilatéral sur l'Investissement (TBI) pour promouvoir et protéger les investissements entre les deux nations a été signé en présence des deux chefs d'Etats. Il offre des garanties pour la protection des investissements contre des mesures telles que l'expropriation, la nationalisation, ou des mesures équivalentes, et permet le libre transfert des fonds liés aux investissements, y compris les bénéfices, les dividendes, et les produits de la vente ou de la liquidation d'un investissement. Il vise aussi à assurer la transparence et la stabilité des politiques et des réglementations affectant les investissements.

En novembre 2024, la société de trading japonaise Mitsui a soumis une offre d'environ 2 Mds EUR pour acquérir une participation dans les mines de cuivre zambiennes (Sentinel et Kanshanshi) de First Quantum Minerals, signe de l'intérêt japonais grandissant pour le secteur minier zambien.

Partenariat logistique entre DP World et la Zambie *(ZNBC)*

DP World, une société de logistique mondiale basée à Dubaï, a exprimé son intérêt à faire de la Zambie un hub logistique en Afrique. Le PDG de DP World pour l'Afrique subsaharienne, Mohamed Aoojee, a déclaré que l'entreprise prévoit d'étendre sa flotte et ses services en Zambie, considérant le pays comme prioritaire dans la région. En cas de potentiel investissement (un chiffre de 300M USD est évoqué), un développement des infrastructures logistiques, notamment la construction d'un port sec et/ou d'un entrepôt géant pourrait être envisagé.

La Zambie, via ce partenariat, vise à augmenter ses capacités logistiques, surtout en vue de l'augmentation des investissements dans le secteur minier, cuivre en particulier, alors que le pays ambitionne une production de 3 millions de tonnes de cuivre par an d'ici 2031. Le cuivre, essentiel à la transition énergétique, est principalement exporté vers les ports de Durban et Dar Es Salaam. Le désenclavement de la Zambie permettrait ainsi des exportations plus rapides vers des marchés clés comme le Moyen-Orient, l'Europe et la Chine.

Pour rappel, le cuivre zambien est au cœur de la stratégie d'investissement des pays du Golfe illustrée par les discussions en cours pour le rachat d'une participation minoritaire dans les actifs zambiens de cuivre et de nickel de la société canadienne *First Quantum Minerals* par le fonds public saoudien d'investissement Manara Minerals (l'entreprise représentait environ 75% de la production du cuivre du pays en 2022). En 2024, le fonds d'Abu Dhabi International Resources Holding (IRH) a acquis une participation de 51% dans la mine de Mopani pour 1,1 Md USD.

La Banque centrale augmente son taux directeur à 14,5% face à une inflation persistante *(Bank of Zambia)*

Le comité de politique monétaire de la Banque centrale (*Bank of Zambia*) a augmenté son taux directeur de 50 pdb pour le porter à 14,5 %, en réponse à une inflation persistante qui reste bien au-dessus de sa fourchette cible de 6 à 8 %. Au T4 2024, l'inflation a augmenté à 16,3 % sur un an (contre 15,5 % au T3 2024), alimentée par l'augmentation des prix de l'électricité (*emergency electricity tariffs*) en novembre 2024, déclenchée par la sécheresse qui frappe le pays depuis la fin de l'année 2023, une faible offre de légumes et de poisson, et la dépréciation continue du kwacha.

Ce contexte a conduit la Banque centrale à réviser à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Elle est désormais attendue à 14,6 %, contre 13,9 % précédemment. Elle devrait rester supérieure à la cible de la Banque centrale en 2026.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr